



## Fiche signalétique du 7/4/2020, révision 1

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Dénomination commerciale: **Loclean Hydro**

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage recommandé :

Désinfectant

Usage grand public et professionnel

Usages déconseillés :

Ne pas utiliser pour des usages autres que les usages recommandés

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur:

Lodi Group

Parc d'Activités des Quatre Routes

35390 Grand Fougeray

France

Tél 0033 (0) 2.99.08.48.59

Personne chargée de la fiche de données de sécurité:

fds@lodi.fr

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Centre antipoison et de toxicovigilance de Nancy.

Hôpital Central

29 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny

54035 Nancy Cedex

Tel : +33 3 83 22 50 50

Email: cap@chu-nancy.fr

numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

Liste des centres anti-poisons de France: <http://www.centres-antipoison.net>

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Critères Règlement CE 1272/2008 (CLP) :



**Danger, Flam. Liq. 2, Liquide et vapeurs très inflammables.**



**Attention, Eye Irrit. 2, Provoque une sévère irritation des yeux.**

Effets physico-chimiques nocifs sur la santé humaine et l'environnement :

Aucun autre danger

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger:

## Fiche de Données de Sécurité Loclean Hydro



Danger

Mentions de danger:

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence:

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P103 Lire l'étiquette avant utilisation.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation.

Dispositions spéciales:

PACK2 L'emballage doit avoir une indication tactile de danger pour les aveugles.

Dispositions particulières conformément à l'Annexe XVII de REACH et ses amendements successifs:

Aucune

### 2.3. Autres dangers

Substances vPvB: Aucune - Substances PBT: Aucune

Autres dangers:

Aucun autre danger

RUBRIQUE 2: Identification des dangers



## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

Non disponible

### 3.2. Mélanges

Composants dangereux aux termes du Règlement CLP et classification relative :

Qté	Nom	Numéro d'identif.	Classification
70%	Alcool Ethylique	Numéro 603-002-00-5 Index: CAS: 64-17-5 EC: 200-578-6	 2.6/2 Flam. Liq. 2 H225  3.3/2 Eye Irrit. 2 H319

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

En cas de contact avec la peau :

## Fiche de Données de Sécurité Loclean Hydro

Consulter un médecin si une irritation ou une indisposition se développe

En cas de contact avec les yeux :  
En cas de contact avec les yeux, les rincer à l'eau pendant un intervalle de temps adéquat et en tenant les paupières ouvertes, puis consulter immédiatement un ophtalmologue.  
Protéger l'œil indemne.

En cas d'ingestion :  
Ne faire vomir en aucun cas. CONSULTER IMMEDIATEMENT UN MEDECIN.

En cas d'inhalation :  
Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au chaud et au repos.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

En cas d'incident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (lui montrer, si possible, les instructions pour l'utilisation ou la fiche de sécurité).  
Traitement :  
Traitement symptomatique.

---

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés :  
CO2 ou extincteurs à poudres.  
Mousse  
Moyens d'extinction qui ne doivent pas être utilisés pour des raisons de sécurité :  
Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Ne pas inhaler les gaz produits par l'explosion et la combustion.  
Produits de combustion dangereux:  
Monoxyde de carbone  
CO2

### 5.3. Conseils aux pompiers

Eviter de respirer les gaz ou les vapeurs d'incendie. Evacuer la zone. Refroidir les conteneurs exposés à la chaleur avec de l'eau pulvérisée et enlever les de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec de l'eau longtemps après l'extinction de l'incendie.  
Porter des vêtements de protection pour sapeurs pompiers conformes à la norme européenne EN469.

---

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter les dispositifs de protection individuelle.  
Éliminer toute source d'allumage.  
Emmener les personnes en lieu sûr.  
Consulter les mesures de protection exposées aux points 7 et 8.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

## Fiche de Données de Sécurité Loclean Hydro

Empêcher la pénétration dans le sol/sous-sol. Empêcher l'écoulement dans les eaux superficielles ou dans le réseau des eaux usées.

Matériel adapté à la collecte : matériel absorbant, organique, sable.  
Avertir les autorités.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser rapidement le produit en utilisant un masque et des vêtements de protection.

Pour le nettoyage:

Enlever immédiatement les éléments déversés.

Laver à l'eau abondante.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir également les paragraphes 8 et 13.

---

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Les vêtements contaminés doivent être remplacés avant d'accéder aux zones de repas.

Ne pas utiliser de conteneurs vides avant qu'ils n'aient été nettoyés.

Voir également le paragraphe 8 pour les dispositifs de protection recommandés.

Ne pas manger et ne pas boire pendant le travail.

Se laver les mains après chaque utilisation.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

A conserver dans un endroit sec et frais.

A conserver éloigné de toute source de chaleur et des rayonnements solaires.

Conserver dans l'emballage d'origine, hermétiquement clos.

Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer.

Entreposer le produit hors de la portée des enfants, oiseaux, animaux domestiques et animaux d'élevage.

Conserver dans des locaux toujours bien aérés.

Stocker à des températures inférieures à 20°C. Conserver à une distance éloignée de flammes libres et de sources de chaleur. Éviter l'exposition directe au soleil.

Conserver à une distance éloignée de flammes libres, d'étincelles et de sources de chaleur.

Éviter l'exposition directe au soleil.

Éviter l'accumulation de charge électrostatique.

Tenir loin de la nourriture, des boissons et aliments pour animaux.

Matières incompatibles:

Aucune en particulier.

Indication pour les locaux:

Frais et bien aérés.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune utilisation particulière

---

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Alcool Ethylique - CAS: 64-17-5

National - TWA: 1900 mg/m<sup>3</sup>, 1000 ppm - STEL: 9500 mg/m<sup>3</sup>, 5000 ppm -

Remarques: FRANCE (INRS) TMP n°84

ACGIH - STEL: 1000 ppm - Remarques: A3 - URT irr

Valeurs limites d'exposition DNEL

## Fiche de Données de Sécurité Loclean Hydro

Alcool Ethylique - CAS: 64-17-5

Travailleur professionnel: 343 mg/kg - Exposition: Cutanée humaine - Fréquence: Long terme, effets systémiques

Travailleur professionnel: 19 mg/m<sup>3</sup> - Exposition: Inhalation humaine - Fréquence: Court terme (aigue)

Travailleur professionnel: 950 mg/m<sup>3</sup> - Exposition: Inhalation humaine - Fréquence: Long terme, effets systémiques

Valeurs limites d'exposition PNEC

Alcool Ethylique - CAS: 64-17-5

Cible: Eau marine - valeur: 0.96 mg/l

Cible: Sédiments d'eau douce - valeur: 3.6 mg/kg

Cible: station d'épuration - valeur: 580 mg/l

Cible: Sol - valeur: 0.63 mg/kg

### 8.2. Contrôles de l'exposition

Protection des yeux:

Eviter le contact avec les yeux

Une protection oculaire ne s'impose que s'il y a un risque d'éclaboussures ou de projections de liquide

Protection de la peau:

Prévoir une protection de la peau adaptée aux conditions d'utilisation

Protection des mains:

Eviter le contact avec la peau

Le port de gants est recommandé (gants en nitrile EN374).

Protection respiratoire:

Aucun équipement de protection respiratoire n'est requis dans les conditions normales d'utilisation prévue avec une ventilation adéquate.

Risques thermiques :

A conserver éloigné de toute source de chaleur et des rayonnements solaires.

Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer.

Contrôles de l'exposition environnementale :

Eviter le rejet dans l'environnement

Ne pas rejeter dans les cours d'eau et les égouts

Contrôles techniques appropriés

Aucun

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Propriétés	valeur	Méthode :	Remarques :
Aspect et couleur:	Liquide, incolore	--	--
Odeur:	Alcool	--	--
Seuil d'odeur :	Non disponible	--	--
pH:	5.6	--	--
Point de fusion/congélation:	Non disponible	--	--
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition:	> 35°C	--	--
Point éclair:	< 19.5 ° C	--	--
Vitesse d'évaporation :	Non disponible	--	--

## Fiche de Données de Sécurité Loclean Hydro

Inflammabilité (solide, gaz):	Non disponible	--	--
Limite supérieure/inférieure d'inflammabilité ou d'explosion :	Non disponible	--	--
Pression de vapeur:	Non disponible	--	--
Densité des vapeurs:	Non disponible	--	--
Densité relative:	0.8739	--	--
Hydrosolubilité:	Non disponible	--	--
Solubilité dans l'huile :	Non disponible	--	--
Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non disponible	--	--
Température d'auto-inflammabilité :	Non disponible	--	--
Température de décomposition:	Non disponible	--	--
Viscosité:	Non disponible	--	--
Propriétés explosives:	Non disponible	--	--
Propriétés comburantes:	Non disponible	--	--

### 9.2. Autres informations

Propriétés	valeur	Méthode :	Remarques :
Miscibilité:	Non disponible	--	--
Liposolubilité:	Non disponible	--	--
Conductibilité:	Non disponible	--	--
Propriétés caractéristiques des groupes de substances	Non disponible	--	--

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Peut provoquer des réactions dangereuses (voir les paragraphes suivants).

### 10.2. Stabilité chimique

Peut provoquer des réactions dangereuses (voir les paragraphes suivants).

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun

### 10.4. Conditions à éviter

## Fiche de Données de Sécurité Loclean Hydro

Eviter l'accumulation des charges électrostatiques.

### 10.5. Matières incompatibles

Éviter tout contact avec des matières comburantes. Le produit peut prendre feu.

Description des matières incompatibles : Non disponible

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun.

---

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Informations toxicologiques sur le produit :

Non disponible

Informations toxicologiques sur les substances principales se trouvant dans le produit :

Alcool Ethylique - CAS: 64-17-5

a) toxicité aiguë:

Test: DL50 - Voie: orale - Espèces: Rat : > 6.2 g/Kg

Test: DL50 - Voie: cutanée - Espèces: Lapin : = 17.1 g/Kg

Test: CL50 - Voie: Inhalation - Espèces: Rat : = 117 mg/L - Durée: 4h

Si on n'a pas spécifié différemment, les données demandés par le Règlement (UE)2015/830 indiquées ci-dessous sont à considérer N.A.:

- a) toxicité aiguë;
- b) corrosion cutanée/irritation cutanée;
- c) lésions oculaires graves/irritation oculaire;
- d) sensibilisation respiratoire ou cutanée;
- e) mutagénicité sur les cellules germinales;
- f) cancérogénicité;
- g) toxicité pour la reproduction;
- h) toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique;
- i) toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée;
- j) danger par aspiration.

---

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Utiliser le produit rationnellement en évitant de le disperser dans la nature.

Alcool Ethylique - CAS: 64-17-5

a) Toxicité aquatique aiguë:

Point final: EC50 Daphnie = 5012 mg/L - Durée h: 48

Point final: EC50 Algues = 72 mg/L

Point final: LC50 Poissons = 11200 mg/L - Durée h: 96

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Biodegradabilité (%) : Non disponible

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation (BCF) : Non disponible

### 12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol : Non disponible

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

## Fiche de Données de Sécurité Loclean Hydro

Substances vPvB: Aucune - Substances PBT: Aucune

### 12.6. Autres effets néfastes

Aucun

---

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Récupérer si possible. Envoyer à des usines de traitement autorisées ou à l'incinération dans des conditions contrôlées. Opérer en respectant les dispositions locales et nationales en vigueur.

---

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### 14.1. Numéro ONU

ADR-Numéro ONU: 1170

### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR-Nom d'expédition: UN 1170 ETHANOL EN SOLUTION, 3, II, (D/E)

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR-Classe: 3

### 14.4. Groupe d'emballage

ADR-Groupe d'emballage: II

### 14.5. Dangers pour l'environnement

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

ADR-Catégorie de transport (Code de restriction en tunnels): D/E

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non disponible

---

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Dir. 98/24/CE (Risques dérivant d'agents chimiques pendant le travail)

Dir. 2000/39/CE (Limites d'exposition professionnelle)

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Règlement (CE) n° 790/2009 (ATP 1 CLP) et (EU) n° 758/2013

Règlement (UE) 2015/830

Règlement (EU) n° 286/2011 (ATP 2 CLP)

Règlement (EU) n° 618/2012 (ATP 3 CLP)

Règlement (EU) n° 487/2013 (ATP 4 CLP)

Règlement (EU) n° 944/2013 (ATP 5 CLP)

Règlement (EU) n° 605/2014 (ATP 6 CLP)

Règlement (EU) n° 2015/1221 (ATP 7 CLP)

Règlement (EU) n° 2016/918 (ATP 8 CLP)

Règlement (EU) n° 2016/1179 (ATP 9 CLP)

Règlement (EU) n° 2017/776 (ATP 10 CLP)

Règlement (EU) n° 2018/699 (ATP 11 CLP)



## Fiche de Données de Sécurité Loclean Hydro

Restrictions liées au produit ou aux substances contenues conformément à l'Annexe XVII de la Réglementation (CE) 1907/2006 (REACH) et ses modifications successives:

Restrictions liées au produit:

Restriction 3

Restriction 40

Restrictions liées aux substances contenues:

Aucune restriction.

Se référer aux normes suivantes lorsqu'elles sont applicables:

Directive 2012/18/EU (Seveso III)

Règlement (CE) no 648/2004 (détergents).

Dir. 2004/42/CE (Directive COV)

Dispositions relatives aux directive EU 2012/18 (Seveso III):

Catégorie Seveso III conformément à l'Annexe 1, partie 1  
le produit appartient à la catégorie: P5c

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour le mélange

Nomenclature des installations classées: 4331

---

### RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte des phrases cités à la section 3:

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Classe de danger et catégorie de danger	Code	Description
Flam. Liq. 2	2.6/2	Liquide inflammable, Catégorie 2
Eye Irrit. 2	3.3/2	Irritation oculaire, Catégorie 2

Classification et procédure utilisées pour établir la classification des mélanges conformément au règlement (CE) 1272/2008 [CLP]:

Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008	Méthode de classification
Flam. Liq. 2, H225	D'après les données d'essais
Eye Irrit. 2, H319	Méthode de calcul

Ce document a été préparé par une personne compétente qui a été formée de façon appropriée.

Principales sources bibliographiques:

ECDIN - Réseau d'information et Informations chimiques sur l'environnement - Centre de recherche commun, Commission de la Communauté Européenne

PROPRIÉTÉS DANGEREUSES DES MATÉRIAUX INDUSTRIELS DE SAX - Huitième

Edition - Van Nostrand Reinold

Les informations contenues se basent sur nos connaissances à la date reportée ci-dessus. Elles se réfèrent uniquement au produit indiqué et ne constituent pas de garantie d'une qualité particulière.

L'utilisateur doit s'assurer de la conformité et du caractère complet de ces informations par rapport à l'utilisation spécifique qu'il doit en faire.

Cette fiche annule et remplace toute édition précédente.

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route.

## Fiche de Données de Sécurité Loclean Hydro

CAS:	Service des résumés analytiques de chimie (division de la Société Chimique Américaine).
CLP:	Classification, Etiquetage, Emballage.
CSR:	Rapport sur la sécurité chimique
DNEL:	Niveau dérivé sans effet.
EC50:	Concentration efficace pour 50 pour cent de la population testée .
EINECS:	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes.
ETA:	Estimation de la toxicité aiguë, ETA
ETAmélange:	Estimation de la toxicité aiguë (Mélanges)
GefStoffVO:	Ordonnance sur les substances dangereuses, Allemagne.
GHS:	Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques.
IATA:	Association internationale du transport aérien.
IATA-DGR:	Réglementation pour le transport des marchandises dangereuses par l'"Association internationale du transport aérien" (IATA).
ICAO:	Organisation de l'aviation civile internationale.
ICAO-TI:	Instructions techniques par l'"Organisation de l'aviation civile internationale" (OACI).
IMDG:	Code maritime international des marchandises dangereuses.
INCI:	Nomenclature internationale des ingrédients cosmétiques.
KSt:	Coefficient d'explosion.
LC50:	Concentration létale pour 50 pour cent de la population testée.
LD50:	Dose létale pour 50 pour cent de la population testée.
N.A.:	Not available
PNEC:	Concentration prévue sans effets.
RID:	Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses.
STEL:	Limite d'exposition à court terme.
STOT:	Toxicité spécifique pour certains organes cibles.
TLV:	Valeur de seuil limite.
TWA:	Moyenne pondérée dans le temps
UN:	Nations Unies
WGK:	Classe allemande de danger pour l'eau.